

2017-2557  
2018-11-22

# ROZOL<sup>®</sup> RTU Field Rodent Bait

Ready-To-Use

**COMMERCIAL**

**ACTIVE INGREDIENT:**

Chlorophacinone ..... 0.005 %

WARNING, CONTAINS THE ALLERGEN WHEAT

REGISTRATION NO. 29545 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

WARNING POISON



KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN  
READ THE LABEL BEFORE USING

Only to be used by certified pest control operators, farmers and persons  
authorized in government-approved pest control programs.

Net Contents: 1 to 500 kg

Liphatech, Inc.  
3600 W. Elm Street  
Milwaukee, WI 53209 USA  
(800) 351-1476

**USE LIMITATIONS – GENERAL:**

DO NOT place bait in areas where there is a possibility of contaminating food or surfaces that come in direct contact with food.

**DIRECTIONS FOR USE:**

Rozol<sup>®</sup> RTU Field Rodent Bait may be used for the control of Pocket Gophers (*Thomomys spp.* and *Geomys spp.*) in lawns, golf courses, alfalfa, hay and other forage crops, cereal grains, range land, and non-crop areas and Ground Squirrels (*Uroditellus richardsonii*, *U. columbianus*, *Poliocitellus franklinii*, *Ictidomys tridecemlineatus*) in pulse/seed crops, rangelands, crop and non-crop areas.

Users should remove clothing immediately if pesticide gets inside. Then wash skin thoroughly and put on clean clothing.

Replace contaminated or spoiled bait immediately. Collect and dispose of all dead animals and unconsumed bait properly. To prevent reinfestation, eliminate food, water and harbourage as much as possible. If reinfestation occurs, repeat treatment. Where a continuous source of infestation is present, establish permanent bait stations as necessary.

**GROUND SQUIRRELS (Richardson, Columbian, Franklin's and Thirteen-lined):**

**Areas of Use - Ground Squirrels:** Ground squirrels typically inhabit range lands, pulse/seed crops and areas directly adjacent to crops. Even though ground squirrels are foraging animals, placement of baits directly into the burrows or the use of bait stations is required to reduce hazards to children and non-target animals.

**Application Directions - Ground Squirrels:**

Hand Baiting: Locate all the ground squirrel burrows in the area of treatment and place 7 to 14 grams (0.25 to 0.50 ounces) of bait into each burrow. Re-visit the site within 48 hours and re-bait all burrows where bait has been consumed or removed. A third re-baiting visit may be necessary for control. Do not re-bait burrows where the bait is undisturbed. Remove and bury any squirrel carcasses which are present above ground.

Bait Station Baiting: Determine the approximate population present by visual count over a two-day period. In areas where ground squirrels are present, establish protected bait stations or tamper resistant boxes with an entrance hole of 7.6 cm (3 inches) using 1 station for every 50 animals counted. Place 500 grams (17.6 ounces) of bait into the stations and check daily. Maintain an uninterrupted supply for 3 weeks or until all signs of feeding have stopped. In areas where ground squirrels have been known to inhabit, but are not currently present, preventative baiting in stations can be accomplished by placing stations containing 500 grams (17.6 ounces) of bait every 30 to 60 metres (100 to 200 feet). Replace spoiled or moldy bait as necessary. Remove and bury any squirrel carcasses which are present above ground.

**USE LIMITATIONS – Ground Squirrels:**

Bait placed outdoors and above-ground in residential areas, public areas, or any other sites that are or will be open to the public (for example, Pick-Your-Own sites) or in locations accessible to pets or livestock MUST be placed in Tier 1 bait stations.

Tier 1 bait stations must have the following characteristics:

- 1) constructed of high-strength material (e.g., metal or injection-moulded plastic) and resistant to destruction by children and non-target animals;
- 2) have an entrance designed so that children and non-target animals cannot reach the bait;
- 3) have an internal structure that prevents bait from being shaken loose;
- 4) have an access panel which fastens securely and locks (e.g., metal screw or padlock);
- 5) bear the product name, active ingredient, guarantee, registration number, "WARNING POISON", and the skull and crossbones symbol.
- 6) be resistant to destruction or weakening by elements of typical non-catastrophic weather (such as, snow, rain, extremes of temperature and humidity, direct sunshine, etc.).

**POCKET GOPHERS: (*Thomomys spp.* and *Geomys spp.*):**

**Areas of Use - Pocket Gophers:** Pocket gophers throw out low, fan-shaped mounds on either side of their underground burrows. These lateral tunnels come to the surface and are on the concave or flat side of the fan, and the entrance holes are plugged with loose soil.

**Application Directions - Pocket Gophers:**

Placement of the bait can be made in any of the following ways.

1. With a long-handled spoon, carefully remove the plug on the flat side of the fan. Carefully insert 15 grams (0.53 ounces) of bait as far down into the hole as possible. Replace the soil plug to close the burrow, with care so that the bait is NOT covered with soil. Make 2-3 bait placements per burrow system. Bury dead animals and spilled bait found on soil surface immediately. Maintain a constant supply of bait in the burrow system for as long as there is pocket gopher activity. Do not apply bait on the surface of soil.
2. Using a metal rod, probe 15 to 20 centimetres (6 to 8 inches) deep to locate the main tunnel. Consult diagram below for location to probe. Drop 15 grams (0.53 ounces) of bait into the tunnel and cover the hole so light will not enter the tunnel system.

**{INSERT GRAPHIC}**

The right and the wrong ways to use a probe for placing pocket gopher bait are shown. Bait should be placed loosely in the main runway - not in the lateral tunnels or embedded in the bottom of the runway.

Make 2-3 bait placements per burrow system. Bury dead animals and spilled bait found on soil surface immediately. Maintain a constant supply of bait in the burrow system for as long as there is pocket gopher activity. Do not apply bait on the surface of soil.

3. Machine application using "burrow builder" equipment: Follow manufacturer's instructions for the equipment used to apply this bait. Make artificial burrows at the same depth as natural burrows, about 4.6 to 9 metres (15 to 30 feet) apart. Apply 1.7 to 4.5 kilograms of bait per hectare (1.5 to 4 pounds per acre). Use the high rate in locations with greater pocket gopher activity. Apply when soil conditions allow formation of good artificial burrows. Do not treat the entire field. Apply as:

1. A targeted treatment to the part of the field where pocket gophers have established burrows. Make 6 to 8 rows in the area infested with pocket gophers. Do not exceed 3 applications per year.

2. Perimeter treatment to reduce potential migration of pocket gophers into the field. Make 3 rows around the perimeter of the field. Use only in locations where there is a risk of pocket gopher damage. Do not exceed 3 applications per year; one each in the fall, spring and mid-summer.

**PRECAUTIONS:**

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN, PETS AND LIVESTOCK. May be harmful or fatal if swallowed or absorbed through the skin. Chemical-resistant gloves must be worn when handling product and when disposing of dead rodents, unconsumed bait and empty containers. Avoid contact with eyes, skin or clothing. Wash hands before eating, drinking, chewing gum, using tobacco or using the toilet. Wash skin thoroughly with soap and water after handling. Wash contaminated clothing, separately from other laundry, with soap and hot water before reuse. KEEP AWAY FROM FEED AND FOODSTUFFS.

All handlers must wear long-sleeved shirt and long pants, shoes plus socks, and chemical-resistant gloves when handling this product.

**ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS:**

Toxic to aquatic organisms, birds and small mammals. Use only in sites listed on the product label. DO NOT contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.

**FIRST AID:**

IF IN EYES: Hold eyes open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eyes. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

IF ON SKIN OR CLOTHING: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF SWALLOWED: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give **any** liquid to the person. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

For all cases of human ingestion, immediately notify a physician or poison control centre. If pet or livestock poisoning is suspected, immediately contact a veterinarian.

Take container, label or product name and Pest Control Registration Number with you when seeking medical attention.

**TOXICOLOGICAL INFORMATION:**

Vitamin K1 in the form of intramuscular or subcutaneous injections, or by oral ingestion are suggested remedial treatments for anticoagulant poisoning. The severity of the case measured by establishing prolonged prothrombin times (P.T.) will determine appropriate therapy. Monitoring P.T. will indicate the necessity of repeated treatments.

**STORAGE AND DISPOSAL:**

Store in a cool, dry place away from other chemicals and food or feed. Store product not in use, in original, tightly sealed container, in a secure location inaccessible to children and non-target animals.

Do not contaminate water, food or feed by storage or disposal. Do not reuse empty container. Dispose of unused or spoiled bait in accordance with local requirements. Follow provincial instructions for any required cleaning of the container prior to its disposal. Make the empty container unsuitable for further use. Dispose of the container in accordance with provincial requirements. For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill and for clean-up of spills.

**CARCASS DISPOSAL:**

To protect pets and non-target wildlife, carefully dispose of animals killed by this bait. Wrap poisoned carcasses securely with paper. Dispose of them by placing in a closed container and taking them to a provincial or municipal landfill site OR burying deep enough to prevent scavengers from reaching them.

**NOTICE TO USER:**

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the Pest Control Products Act to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

2017-2557  
2018-11-22

# ROZOL<sup>®</sup> RTU

## Appât pour rongeurs des champs

Prêt à l'emploi

**COMMERCIAL**

PRINCIPE ACTIF :

Chlorophacinone..... 0,005%

AVERTISSEMENT : CONTIENT L'ALLERGÈNE BLÉ

N° D'HOMOLOGATION 29545 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AVERTISSEMENT POISON



**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS  
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI**

Usage réservé uniquement aux opérateurs antiparasitaires certifiés, aux exploitants agricoles et aux personnes autorisées dans le cadre d'un programme de lutte antiparasitaire reconnu par le gouvernement.

Contenu net: 1 à 500 kg

Liphatech, Inc.  
3600 W. Elm Street  
Milwaukee, WI 53209 USA  
(800) 351-1476

## **RESTRICTIONS D'UTILISATION – GÉNÉRALES :**

NE PAS placer l'appât dans un endroit où il risquerait de contaminer des aliments ou des surfaces venant en contact direct avec des aliments.

## **MODE D'EMPLOI :**

L'Appât pour rongeurs des champs Rozol® RTU peut être utilisé pour le contrôle des géomys (*Thomomys spp.* et *Geomys spp.*) dans les pelouses, les terrains de golf, le luzerne, le foin et autres cultures de plantes fourragères, les grains céréaliers, les parcours naturels et autres espaces non agricoles, et pour l'élimination des spermophiles (*Urocyon richardsonii*, *U. columbianus*, *Polioctidomys franklinii*, *Ictidomys tridecemlineatus*) dans les cultures semencières, les légumineuses, les parcours naturels, les terres cultivées et les terres non cultivées.

Si le produit pénètre sous les vêtements, les retirer immédiatement. Puis, se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres.

Remplacer immédiatement tout appât contaminé ou gâté. Recueillir et éliminer comme il le faut les animaux morts et les appâts non consommés. Pour éviter une nouvelle infestation, éliminer autant que possible les aliments, l'eau et les endroits où les rongeurs peuvent rester. Si une nouvelle infestation se produit, répéter le traitement. Lorsqu'il y a une source continue d'infestation, établir au besoin des points d'appâts permanents.

**SPERMOPHILES** (spermophile de Richardson, spermophile du Columbia, spermophile de Franklin et spermophile rayé)

**Zones d'utilisation – Spermophiles :** Les spermophiles habitent surtout dans les pâturages, les cultures semencières, les légumineuses et les endroits directement adjacents aux cultures. Même si les spermophiles sont des animaux qui « furètent » pour se nourrir, il est important de placer les appâts directement dans les terriers ou d'utiliser des points d'appâts afin de réduire les risques d'atteindre les animaux non ciblés.

## **Mode d'application – Spermophiles :**

Appâtage à la main: Trouver tous les terriers des spermophiles dans la zone de traitement et placer de 7 à 14 grammes (de 0,25 à 0,50 once) d'appât dans chaque terrier. Revisiter le site après 48 heures et réappâter tous les terriers si l'appât a été consommé ou enlevé. Une troisième application peut être nécessaire pour éradiquer complètement les spermophiles. Ne pas ajouter d'appât dans les terriers où l'appât n'a pas été touché. Retirer et enterrer toutes les carcasses de spermophiles qui se trouvent au-dessus du sol.

Application avec points d'appât : Déterminer la population approximative par un comptage visuel sur une période de deux jours. Aux endroits où des spermophiles sont présents, installer des points d'appâts protégés ou des boîtes inviolables avec des trous d'entrée de 7,6 cm (3 pouces), à raison d'un poste pour 50 animaux. Placer 500 grammes (17,6 onces) d'appât dans les postes et les vérifier chaque jour. Maintenir un approvisionnement ininterrompu pendant 3 semaines ou jusqu'à ce que tous les signes d'alimentation aient disparu. Aux endroits connus pour abriter des spermophiles mais où ils ne sont pas actuellement présents, une application préventive peut être réalisée en plaçant des postes d'appâtage contenant 500 grammes (17,6 onces) d'appât tous les 30

à 60 mètres (100 à 200 pieds). Remplacer au besoin les appâts gâtés ou pourris. Retirer et enterrer toutes les carcasses de spermophiles trouvées au-dessus du sol.

### **RESTRICTIONS D'UTILISATION – Spermophiles:**

Les appâts placés à l'extérieur, au-dessus du sol dans les zones résidentielles, les domaines publics ou tous les autres sites qui sont ou seront ouverts au public (par exemple, les sites d'auto-cueillette), ou dans les emplacements accessibles aux animaux favorisés ou au bétail DOIVENT être disposés dans des points d'appâts de niveau 1.

Les points d'appâts DOIVENT avoir les caractéristiques suivantes :

1. le point d'appât doit être fabriqué avec un matériau d'une grande solidité (par exemple, métal ou plastique moulé par injection) afin que les enfants et les animaux non ciblés ne puissent le détruire;
2. l'entrée doit être conçue de façon à ce que les enfants et les animaux non ciblés ne puissent atteindre l'appât;
3. la structure interne du point d'appât doit être telle que l'appât ne puisse pas en tomber si le point d'appât est secoué;
4. le panneau donnant accès à l'intérieur doit se fermer de façon sécuritaire et pouvoir être verrouillé en place (par exemple, au moyen d'une vis ou d'un cadenas);
5. il doit afficher le nom du produit, celui de la matière active, la garantie, le numéro d'homologation et la mention « AVERTISSEMENT – POISON » et le symbole composé d'un crâne de squelette et de deux tibias croisés;
6. être résistant à la destruction ou à l'affaiblissement attribuable à des conditions météorologiques normales, non catastrophiques (comme la neige, la pluie, les températures et l'humidité très intenses ainsi que l'exposition directe au soleil).

### **GÉOMYS (*Thomomys spp.* et *Geomys spp.*):**

#### **Zones d'utilisation - géomys :**

Les géomys créent de petits monticules en forme d'éventail de chaque côté de leurs terriers. Les tunnels latéraux qui relient le nid à la surface et sont situés du côté concave ou plat de l'éventail, et les sorties sont fermées avec des bouchons de terre.

#### **Directives d'application – géomys:**

L'appât peut être disposé selon l'une ou l'autre des méthodes suivantes.

1. À l'aide d'une cuillère à long manche, retirer délicatement le bouchon qui bloque l'ouverture, du côté plat de l'éventail. Avec précaution, insérer 15 grammes (0,53 once) d'appât aussi creux que possible dans le trou. Replacer le bouchon pour refermer le terrier, en prenant garde de ne PAS couvrir l'appât de terre. Installer 2 ou 3 appâts par terrier. Enterrer immédiatement les animaux morts et tout appât répandu à la surface du sol. Maintenir un approvisionnement constant d'appât dans le réseau de tunnels aussi longtemps que persiste l'activité des géomys. Ne pas appliquer d'appât sur la surface du sol.

2. Au moyen d'une tige en métal, sonder à 15 à 20 cm de profondeur (6 à 8 pouces) pour localiser le tunnel principal. Consulter le diagramme ci-dessous pour savoir où sonder. Laisser tomber 15 grammes (0,53 once) d'appât dans le tunnel et couvrir le trou pour empêcher que la lumière ne pénètre dans le réseau de tunnels souterrain.

**{INSERT GRAPHIC}**

Le dessin illustre la bonne et les mauvaises façons de sonder pour l'installation de l'appât à géomys. L'appât doit être disposé sans tasser dans le tunnel principal – pas dans les tunnels latéraux, ni tassé sur le sol au fond du tunnel.

Installer 2 ou 3 appâts par terrier. Enterrer immédiatement les animaux morts et tout appât répandu à la surface du sol. Maintenir un approvisionnement constant d'appât dans le réseau de tunnels aussi longtemps que persiste l'activité des géomys. Ne pas appliquer d'appât sur la surface du sol.

3. Application au moyen d'un équipement spécialisé pour le creusage de tunnels :  
Suivre les directives du fabricant de l'équipement utilisé pour appliquer cet appât. Creuser les tunnels artificiels à la même profondeur que les galeries naturelles, et les espacer d'environ 4,6 à 9 mètres (15 à 30 pieds). Appliquer de 1,7 à 4,5 kilogrammes d'appât à l'hectare (1,5 à 4 livres à l'acre). Utiliser la dose élevée dans les endroits avec une activité de géomys élevée. Appliquer lorsque les conditions du sol sont propices à la formation de bons tunnels artificiels. Ne pas traiter le champ entier. Appliquer comme :

1. Un traitement ciblé à la partie du champ où les géomys ont établis les terriers. Faire 6 à 8 trous dans l'endroit qui est infestés avec géomys. Ne pas dépasser 4 applications par année.
2. Le traitement de périmètre pour réduire le risque de migration de géomys dans le champ. Faire 3 rangs autour le périmètre du champ. Utiliser seulement dans les endroits où il y a un risque de dommage causés par les géomys. Ne pas dépasser 3 applications par année; une à l'automne, une au printemps et une au milieu de l'été.

#### **PRÉCAUTIONS :**

GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS, DES ANIMAUX DE COMPAGNIE ET DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE. Peut être nocif ou mortel en cas d'ingestion ou d'absorption par la peau. Porter des gants résistant aux produits chimiques pendant la manipulation du produit et l'élimination des carcasses de rongeurs, des appâts inutilisés et des contenants vides. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou avant d'aller aux toilettes. Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé ce produit. Laver les vêtements contaminés séparément du reste du linge, à l'eau chaude et au savon, avant de les porter à nouveau. **TENIR À L'ÉCART DES ALIMENTS DESTINÉS À LA CONSOMMATION HUMAINE OU ANIMALE.**

Tous les manipulateurs du produit doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures ainsi que des gants résistant aux produits chimiques pendant la manipulation de ce produit.

#### **PRECAUTIONS ENVIRONNEMENTALES :**

Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques, les oiseaux et les petits mammifères. N'utiliser qu'aux endroits indiqués sur l'étiquette du produit. **NE PAS** contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

#### **PREMIERS SOINS :**

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INGESTION;** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Signaler immédiatement à un médecin ou à un centre antipoison tout cas d'ingestion par des êtres humains. Prévenir immédiatement un vétérinaire lorsque l'empoisonnement d'un animal de compagnie ou d'élevage est suspecté.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :**

La vitamine K<sub>1</sub>, administrée par injection intramusculaire ou sous-cutanée ou par la voie orale, est conseillée en cas d'empoisonnement par un anticoagulant. La gravité du cas, telle que mesurée par l'établissement du temps de prothrombine prolongé (TP), déterminera la thérapie appropriée. La surveillance du TP indiquera si des traitements répétés s'imposent.

**ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION :**

Conserver dans un endroit frais et sec, à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale et des autres produits chimiques. Conserver la portion inutilisée dans son contenant d'origine, dans un endroit sûr et à l'abri des enfants et des animaux non ciblés.

Ne pas contaminer l'eau ni les aliments pour consommation humaine ou animale pendant l'entreposage ou l'élimination. Ne pas réutiliser le contenant vide. Éliminer les appâts non utilisés ou gâtés conformément aux exigences locales. Se conformer aux directives provinciales pour tout nettoyage stipulé du contenant avant son élimination. Rendre le contenant vide impropre à tout usage ultérieur. Éliminer le contenant conformément aux exigences provinciales. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**ÉLIMINATION DES CARCASSES :** Afin de protéger les animaux de compagnie et les animaux sauvages non ciblés, il faut éliminer méthodiquement les animaux tués par l'appât. Envelopper la carcasse empoisonnée dans du papier. S'en débarrasser en la plaçant dans un contenant fermé, puis dans une poubelle, OU en l'enterrant à une profondeur suffisante pour que les charognards ne puissent l'atteindre.

**AVIS À L'UTILISATEUR :**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. .